

Prix Henri Hertz 2019 de la Chancellerie des universités de Paris



La Chancellerie des universités de Paris décerne chaque année des prix littéraires. Parmi ces prix, depuis 1986, elle a l'honneur d'attribuer le prix HERTZ qui récompense, selon la volonté du légataire de Madame Veuve Hertz : "la meilleure oeuvre qui lui sera soumise pour un étudiant ou tout autre auteur, propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques..."

Date(s)

Date limite d'envoi des candidatures : **08 juillet 2019**

PRÉSENTATION

DU

PRIX

La chancellerie des universités de Paris décerne, depuis 1986, le prix Henri Hertz. Il récompense, selon la volonté d'Emma Hertz, veuve de l'écrivain « la meilleure oeuvre qui lui sera soumise par un étudiant [...], propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques du courant et du milieu auxquels a appartenu Monsieur Henri Hertz, ou à reprendre dans une oeuvre de création, les inspirations de ce courant et de ce milieu. »

Cette référence ne doit pas être interprétée comme impliquant une exclusivité au profit d'une origine, d'une confession ou d'une idéologie déterminée. **Les préoccupations éthiques et civiques chères à Henri Hertz, concernent notamment la lutte contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion. La biographie présentée en préambule atteste de ses engagements et de ses talents d'écrivain et de poète.**

Pour l'année 2019, le montant du prix s'élève à 1 500 €.

CRITÈRES

DE

CANDIDATURE

- Le prix récompense une thèse, dont le propos s'inscrit dans le courant décrit ci-dessus et dont la rédaction originale est en langue française.
- Elle devra avoir été soutenue au cours des deux années précédant l'année de la candidature.
- Aucune condition d'âge ou de nationalité n'est exigée.
- Aucune candidature directe d'un étudiant auprès de la chancellerie ne sera acceptée.
- Chaque thèse ne peut faire l'objet que d'une seule candidature au prix Henri Hertz, toutes années confondues.

CONSTITUTION

DES

DOSSIERS

DE

CANDIDATURE

L'université adressera, en 7 exemplaires imprimés, un dossier de candidature¹ comprenant les éléments suivants :

- une lettre de candidature (2 pages maximum) ;
- un curriculum vitae (avec coordonnées postales, électroniques et téléphoniques) ;
- un résumé imprimé de la thèse (une vingtaine de pages) ;
- la fiche d'inscription dûment complétée téléchargeable sur le site internet de la Sorbonne : sorbonne.fr.

Et 1 clé USB contenant :

- un exemplaire de l'intégralité de la thèse ;
- un exemplaire du rapport de thèse, avec l'avis du directeur de thèse et éventuellement celui de deux (maximum) autres membres du jury ;
- tous les autres documents du dossier au format numérique.



Les dossiers de candidatures **doivent être envoyés par l'Université à la Chancellerie des universités de Paris, donc merci aux candidat(e)s de déposer leur dossier à la DRED Bâtiment René Rémond (A) Bureau 310 le lundi 08 juillet 2019 délai de rigueur.**

Pour en savoir plus sur ce prix, nous vous invitons à consulter la page suivante : <https://www.sorbonne.fr/la-chancellerie-des-universites-de-paris/v2la-chancellerie-des-universites-de-paris>

Mis à jour le 11 juin 2019

▶ Fichier joint

[candidatures - Prix Hertz 2019 - Fiche](#) (DOCX, 244 Ko)

[candidatures - Prix Hertz 2019](#) (PDF, 624 Ko)

<https://www.sorbonne.fr/prix-henri-hertz-2019-de-la-chancellerie-des-universites-de-paris-360479.kjsp?RH=14>